

Votre situation de logement est précaire ?

Habitez-vous actuellement...

- avec des membres de votre famille, des amis, ou d'autres personnes en raison de la perte de votre domicile ou de difficultés économiques ?
- dans un centre d'accueil ?
- dans un motel ou un hôtel parce vous n'avez nulle part où aller ?
- dans un logement inadéquat ?

**VOTRE
ADRESSE EST
TEMPORAIRE ?**

Dans ce cas, vous pourriez bénéficier d'une protection en vertu de la Loi McKinney-Vento (McKinney-Vento Act).

Les enfants et adolescents habitant dans un logement temporaire bénéficient du droit de :

- rester dans la même école, y compris à l'école maternelle (pre-K), et bénéficier de transports scolaires gratuits même entre districts scolaires différents ;
- vous inscrire immédiatement dans une école sans dossier (dossier scolaire, dossier médical, carnet de vaccination, attestation de résidence) ;
- bénéficier immédiatement de services d'éducation spécialisée si l'étudiant bénéficie d'un plan d'éducation personnalisé (Individualized Education Program, IEP) en cours de validité ;
- participer pleinement à toutes les activités scolaires, y compris les activités parascolaires ;
- bénéficier de services de soutien et d'aide, par exemple pour les fournitures scolaires, au titre de l'Article I ;
- bénéficier de repas gratuits à l'école sans avoir à en faire la demande ;
- obtenir de l'aide pour s'inscrire à l'école maternelle, au programme Head Start, ou à d'autres programmes préscolaires ou d'intervention précoce (Early Intervention) ; et
- obtenir de l'aide pour le dépôt de dossiers de candidature auprès d'universités.

**VOUS
BÉNÉFICIEZ
DE DROITS
IMPORTANTES À
L'ENSEIGNEMENT !**



DEMANDEZ À VOTRE CONSEILLER MCKINNEY-VENTO DE VOUS AIDER !

Le saviez-vous ?

Tous les districts scolaires doivent disposer d'un conseiller McKinney-Vento chargé d'aider les étudiants habitant dans un logement temporaire.

POUR OBTENIR DE L'AIDE :

- Conseiller McKinney-Vento

Si ce champ est vide, contactez NYS-TEACHS pour obtenir des informations relatives aux conseillers au 800-388-2014 ou rendez-vous sur www.nysteachs.com/liaisons

Pour de plus amples informations, appelez

NYS-TEACHS 800-388-2014

www.nysteachs.org

Coordinatrice de
l'État de New York pour
l'enseignement des sans-abris
(New York State Coordinator
for Homeless Education)

Melanie Faby

Adresse e-mail :

melanie.faby@nysed.gov

Site Web :

<http://www.nysed.gov/essa/mckinney-vento-homeless-education>

MI MEASUREMENT
INCORPORATED

**NYS
ED** New York State
EDUCATION DEPARTMENT
Knowledge > Skill > Opportunity